

## Réseau Santé Précarité Toulouse

### Historique

#### 🔗 *Le travail en réseau à Toulouse : "une histoire ancienne"*

La volonté de travailler en partenariat est ancienne et affirmée sur l'agglomération Toulousaine. Elle a, au fil des ans et depuis le début des années 90, permis la mise en œuvre de nombreux projets qui associent partenaires institutionnels et privés dans l'objectif d'améliorer la qualité des services fournis aux populations en situation de précarité.

Pour autant, aucun réseau formel de santé n'avait vu le jour jusqu'en 2003, et ceci, en dépit d'une volonté affirmée des différents partenaires d'aller plus loin dans le domaine de la collaboration et de la coordination.

#### 🔗 *Une coordination proposée par le CHU : une antériorité de partenariat, un cadre législatif facilitant*

Depuis plusieurs années, les Hôpitaux de Toulouse sont engagés dans un partenariat actif avec un certain nombre d'associations afin de développer des projets visant à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de précarité.

Le législateur a dans différents textes<sup>1</sup>, attribué à l'hôpital public la responsabilité et les moyens de développer des réseaux de soins spécifiques à destination des populations en situation d'exclusion, que ce soit dans une optique de prévention, d'accès aux soins ou de suivi suite à une hospitalisation

#### 🔗 *Un contexte départemental et régional favorable :*

Au niveau Régional et Départemental, le développement d'un réseau Santé-Précarité répond aux orientations stratégiques déclinées dans les deux documents fondateurs de la politique sanitaire et sociale territoriale : le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins de Midi Pyrénées (PRAPS), et le Schéma de l'accueil, de l'hébergement, et de l'insertion de la Haute-Garonne.



## Réseau Santé Précarité Toulouse

**Un réseau pluridisciplinaire : médical, paramédical, social, réunissant des acteurs du secteur libéral, associatif et institutionnel, de l'ambulatoire et de l'hospitalier.**

### Objectif du réseau "Santé Précarité"

Promouvoir la santé dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et culturelles des populations en situation de précarité en favorisant l'accès aux soins, aux droits et à la prévention par une action coordonnée des acteurs institutionnels, associatifs et libéraux du champ sanitaire et social et dans le respect des personnes.

#### **Les partenaires<sup>1</sup>**

AIDES	- CMP Secteur VIII
ANPAA	- CPAM
Association Cité la Madeleine	- Croix Rouge*
Association Clémence Isaure	- DDVLAT
Association Espoir Gîte de l'Ecluse	- FNARS Midi-pyrénées
Association Samarie	- GAF - Groupe Amitié
Fraternité	
Association Soleil*	- Hôpital Joseph Ducuing*
CCAS de la ville de Toulouse*	- La Case de Santé
CCPS* - comité de coordination pour la promotion et en solidarité des communautés en difficulté Migrants/tziganes	- La Clé - Mairie de Toulouse*
Cépière Accueil Jeunes	- Médecins du monde*
CHU de Toulouse*	

#### **La création du réseau**

2003 : création d'un poste temps partiel de "coordonnateur réseau Ville-Hôpital Santé Précarité" accord des partenaires pressentis et début des réunions en octobre 2003

2004 : Les acteurs de terrain collaborent au travail du réseau dans le cadre d'une démarche participative. Formalisation des objectifs, formation continue des professionnels et amélioration de la qualité des pratiques : création d'outils, groupe de travail, dossier grands précaires.

#### **Les missions**

Améliorer et fluidifier les prises en charge des personnes en grande précarité  
Être force de proposition - Capitaliser les expériences  
Assurer la formation des acteurs  
Développer une éthique commune - Mettre en place une évaluation des pratiques

#### **La population bénéficiaire**

Les personnes ayant des difficultés d'accès aux soins et un ou plusieurs critères de vulnérabilité. Personnes en grande précarité

<sup>1</sup> La loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;  
La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;  
La circulaire DAS/DH/DGS/DFPM/DSS/DIRM/DIV n° 95-08 du 21 mars 1995 relative à l'accès aux soins des personnes les plus démunies ;  
La circulaire DGS/SC2/DAS/DH/DSS/DIRM/99/648 du 25 novembre 1999 relative aux réseaux de soins préventifs, curatifs, palliatifs ou sociaux.

<sup>1</sup> Dernière mise à jour Juin 2008

\* Membres fondateurs du réseau, gestionnaires de dispositifs médico-sociaux et sous convention de partenariat avec le CHU de Toulouse

## La charte du réseau "Santé Précarité" toulousain

Les institutions, associations et les établissements signataires de la charte s'engagent à respecter les items suivants et à donner les moyens à leurs professionnels de respecter les engagements ci-dessous :

### vis à vis des usagers :

- accueillir les personnes sans discrimination
- passer le relais pour les aspects qui ne relèvent pas des compétences des professionnels interpellés
- assurer ou à faire assurer des soins de qualité dans le respect de la confidentialité des éléments qui concernent sa situation sanitaire, psychologique, sociale et sa vie privée
- assurer ou à faire assurer le recouvrement des droits dans le respect de la confidentialité des éléments qui concernent sa situation sanitaire, psychologique, sociale et sa vie privée
- apporter l'information nécessaire pour l'accès aux droits, aux soins et à la prévention afin de lui donner les moyens de faire des choix éclairés en santé
- accompagner les personnes en tenant compte de leur particularité et en s'appuyant sur leurs potentialités

### vis à vis des professionnels

- partager les expériences, analyser et faire évoluer les pratiques, aider à la résolution de problématique
- rendre lisible l'organisation, des missions de son institution, association ou activité libérale
- informer sur tout projet, action sanitaire ou sociale et dispositif en lien avec l'activité du réseau
- participer à la réflexion du réseau et à accepter le principe de l'évaluation des actions menées dans le cadre du réseau
- participer à la veille sur l'évolution des besoins concernant les domaines dont s'occupe le réseau
- être force de proposition pour la mise en place de projets répondant aux besoins non couverts
- travailler dans le respect mutuel entre tous les membres du réseau sans hiérarchie de statut
- favoriser le décloisonnement institutionnel par des pratiques pluridisciplinaires et inter-institutionnelles
- développer et faire partager une expertise dans le domaine

### L'animation du réseau est assurée par le CHU de Toulouse

Le coordinateur salarié par le CHU s'engage à :

- mettre en place les conditions nécessaires pour permettre aux membres du réseau de travailler
- présenter le réseau à toute structure souhaitant l'intégrer : historique et charte
- mettre en place les outils de pilotage, suivi et évaluation du réseau
- faire connaître le réseau et ses pratiques aux acteurs du champ médico-social à l'échelon local, régional et national

## Coordination réseau

CHU Hôpital La Grave

**Dr Pascale Estecahandy**

Place Lange 31059 Toulouse 9

05 61 77 80 98 - 06 74 78 86 72

estecahandy.p@chu-toulouse.fr

## Partenaires :

### - AIDES

16 av E. Billières Réf. J. Murat 05 34 31 36 60  
31000 Toulouse

### - ANPAA

27 rue Bayard Réf. Dr Rodier 05 61 62 14 26  
31000 Toulouse

### - Association Cité La Madeleine

14 rue Vélane Réf. R. Corring 05 34 25 87 42  
31000 Toulouse

### - Association Clémence Isaure

42 Rue des Champs Elysées  
31500 Toulouse Réf. S. Molina 05 61 65 65 50

### Intermed

2 bis rue C. Isaure Réf. J.-L. Annaud 05 34 45 40 40  
31000 Toulouse

### - Association Espoir Gîte de l'Ecluse

10 bd Bonrepos Réf. G. Bellot 05 34 40 15 90  
31000 Toulouse

### - Association Samarie

7 imp Descaulubre Réf. C. Gorisse 05 34 25 42 60  
31200 Toulouse

### - Association Soleil

6 rue des Jumeaux Réf. M.-E. Santonie 05 34 25 03 70  
31000 Toulouse

### - Assurance Maladie

bd L. Escande Réf. M.-J. Stavrakos 05 34 41 44 30  
31 Toulouse

### - CCAS

2 rue de Belfort  
31000 Toulouse

Consultation médicale Réf. Dr B. Esquerre 05 61 58 85 40

SDF/RAVI Réf. M.-H. Sistaac 05 61 58 85 33

PATCO Réf. M. Ramos 05 34 36 40 30

EMS Réf. P. Cabannes 05 34 36 40 92

CHRS Antipoul Réf. F. Chubilleau 05 34 36 40 30

CHRS Bonnefoy Réf. B. Bouaddi 05 61 58 30 30

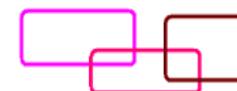
CHRS Pont Vieux Réf. A.-S. Ménard 05 62 48 52 23

### - CCPS

44 Ch. des Izards Réf. Dr Guiraud 05 62 72 48 50  
31200 Toulouse Réf. Infirmière de liaison 06 19 51 70 41

### - Copière Accueil Jeunes

21 rue N. Casteret Réf. S. Planas 05 62 48 59 11  
31300 Toulouse



Réseau Santé Précarité Toulouse

### - CHU

Halte Santé Réf. Y. Cévennes 05 34 25 03 78  
PASS Réf. Dr PrévotEAU du Clary 05 61 77 79 17

Service social Réf. G. Moreno 05 61 77 20 41

Urgences Purpan Réf. Dr V. Barbe 05 61 77 97 08

Urgences Rangueil Réf. Dr Raynaud Lambinet 05 61 32 21 80

Souffrance Réf. Dr Velut 05 61 77 80 82

psychosociale

Psychiatrie adulte Réf. Mme M.C. Mateo 05.61.77.76.59

Casselardit

### - CMP secteur VIII

11 bd Marengo Réf. P. Fernandez 05 61 43 45 80  
31500 Toulouse

### - Croix Rouge

20 rue Raymond IV Réf. V. Auguenois 05 61 99 24 69  
31000 Toulouse

### - DDVLAT - Hôpital Joseph Ducuing

15 rue de Varsovie Réf. A.-M. Bernardi 05 61 77 50 30  
31076 Toulouse

### - FNARS Midi-Pyrénées

16 chemin de Fages Réf. C. Nougareo 05 34 31 40 29  
31400 Toulouse

### - GAF

Maison Saint Martin  
270 Rte de Bayonne Réf. Marie 05 61 14 29 16  
31 Saint Martin du Touch

### - Hôpital Joseph Ducuing

15 rue de Varsovie Réf. F. Bugat 05 61 77 34 60  
31076 Toulouse

### - La Case de Santé

17 pl A. Bernard Réf. Dr Hamburg 05 61 23 01 37  
31000 Toulouse

### - La Clef

131 ch. Lapujade Réf. Mme Salles 05 61 47 36 40  
Appt A 12

31200 Toulouse

### - Mairie de Toulouse

Espace social du Gd Ramier  
10 av du Gd Ramier Réf. A. Arquier 05 61 32 95 21  
31400 Toulouse

### - Médecins du Monde

5 bd Bonrepos Réf. H. Bornet 05 61 63 78 78  
31000 Toulouse